

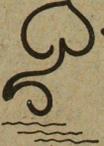
8



_____ Bulletin de la _____
 Société française _____
 _____ de Pédagogie

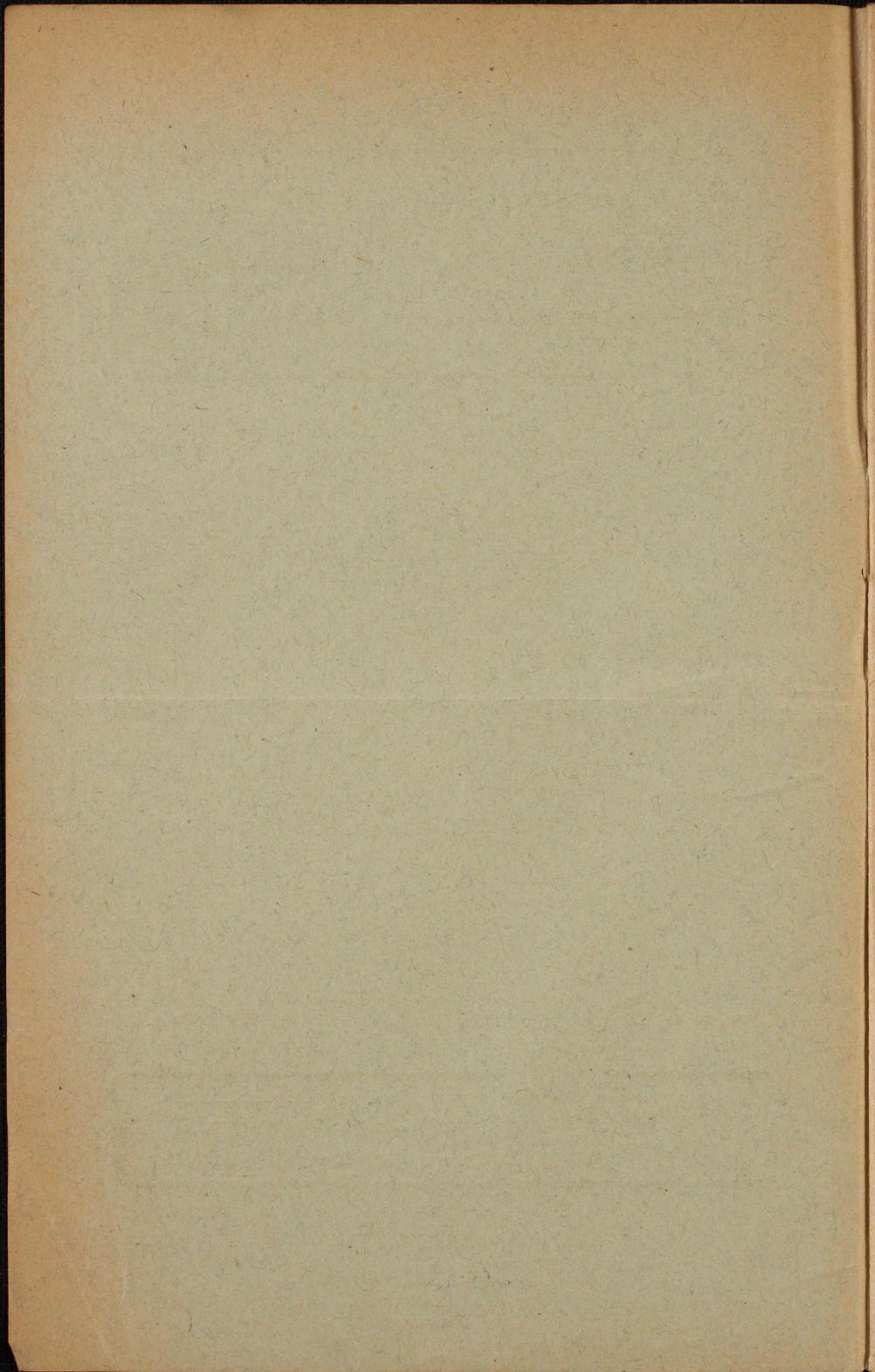
LEGS
 Auguste BRUTAILS
 1859-1926

Avril 1919
 N° 1



SIÈGE SOCIAL : _____
 MUSÉE PÉDAGOGIQUE _____
 41, rue Gay-Lussac, PARIS.

12826



BULLETIN

DE LA

Société Française de Pédagogie

LEGS
Auguste BRUTAILS
1859-1926

SIÈGE SOCIAL : Musée pédagogique, 41, rue Gay-Lussac, Paris.



La Société n'est pas engagée par l'opinion des auteurs des articles publiés au *Bulletin*. Les opinions émises dans les réunions et dans les publications sont personnelles et ne font pas l'objet d'une décision ni d'un (1) vote.

CONFÉRENCE DE M. C. JULLIAN

Membre de l'Institut,
Professeur au Collège de France.

L'histoire de France :
Pourquoi l'aimer,
Comment l'enseigner.

Le 20 janvier 1919, environ trois cents auditeurs se sont réunis à l'amphithéâtre Descartes, de la Sorbonne. L'invitation avait été lancée par le Bureau d'initiative de la Société française de pédagogie.

M. Bonnaric, inspecteur général de l'enseignement primaire, prit la parole, comme président du Comité, et tint à retracer, dès cette première réunion, l'historique de la fondation de notre Société :

« Si vous êtes venus, Mesdames et Messieurs, en assez grand nombre pour remplir cet amphithéâtre, votre sympathie pour la jeune Société française de pédagogie n'est certainement pas étrangère à une affluence d'aussi bon augure pour notre œuvre. Mais surtout vous êtes venus écouter la parole de M. Camille Jullian : c'est ce que je ne veux pas oublier en m'acquittant des obligations du président provisoire du Comité d'initiative de la Société.

(1) La reproduction des articles du présent « Bulletin » est interdite.



culture intellectuelle : nous le voyons donner ses fruits quand nous constatons, par des exemples de plus en plus nombreux, que les jeunes filles adjoignent à leurs propres études, comme un supplément de travail allégrement accepté, les programmes et la préparation aux examens qui furent jadis le propre des jeunes hommes, baccalauréat ou licence. Aux couloirs de la Sorbonne, avant la guerre, ne rencontrait-on pas déjà autant de jeunes filles que de jeunes gens ? Les professeurs de l'enseignement secondaire féminin, qui ne sont encore représentés dans aucun des conseils de l'enseignement, ont non pas leur mot, mais bien des choses à dire en fait de pédagogie, et nous avons des raisons de croire qu'ils apporteront volontiers leur concours à notre Société.

Il y a une pédagogie de l'apprentissage et de l'atelier, qu'il est peut-être illogique et imprudent d'opposer à la pédagogie scolaire. Nous désirons qu'elle ait voix aux conférences et discussions de la Société.

Notre première liste d'adhérents vous dit que notre sentiment et nos intentions, en ce qui concerne une coopération de toutes les compétences au sein de la nouvelle Société ont déjà trouvé bon accueil.

Les idées qui sont, comme l'on dit, dans l'air en fait de réformes des études et de l'éducation, nous les verrons peu à peu, par l'effort des publicistes et des groupements capables d'orienter le mouvement de l'opinion, se préciser et prendre forme de projets ou même de projets de lois. L'habitude, aussi heureuse que nouvelle, est prise, depuis quelques années, de consulter sur les projets de réforme des études, des examens et de l'organisation de l'enseignement primaire, tous les membres de l'enseignement primaire, assemblés en conférences ou réunions, à travers la France. Ne vous plairait-il pas de réfléchir en commun, entre membres des différents enseignements, sur les problèmes ainsi posés par le renouvellement si profond des conditions de la vie nationale et universelle, et sur les solutions proposées ? Telle de ces questions intéresse solidairement l'enseignement secondaire et l'école primaire : vous pourriez en parler entre vous, fort utilement, dans un esprit de mutuelle estime, aboutir à des conclusions et les publier au *Bulletin de la Société*. Peut-être pourriez-vous contribuer ainsi à prévenir ces surprises dont on connaît des exemples, ces réformes pédagogiques sorties tout équipées du cerveau de leurs auteurs, et qui ont parfois déconcerté les maîtres qui avaient charge d'en assurer l'application. Les questions pédagogiques dépassent la compétence des pédagogues, nous y consentons de bonne grâce, mais le libre examen des questions de pédagogie nationale par une société d'étude ouverte aux maîtres de tout ordre est un utile élément de la préparation de toute réforme.

Il n'en est pas de plus essentielle que la prompte accommodation de l'éducation aux conditions et aux besoins de la démocratie par l'extension et le progrès de l'instruction élémentaire, par l'accès largement ouvert aux

études moyennes et supérieures. Avons-nous réalisé, en matière d'éducation nationale, le programme de la Révolution française, les conceptions de Condorcet et de Lakanal ? Pas encore. Article essentiel du programme d'action publique des temps nouveaux où nous entrons, grave sujet de libre étude et discussion pour une Société où ne se rencontreront que des compétences et des bonnes volontés avérées.

Mais il n'appartient pas au président provisoire du Comité d'initiative d'esquisser un programme des travaux de la Société. La mission qui m'a été confiée par le Bureau m'obligeait à vous en dire quelques mots et m'oblige encore et enfin à vous dire dans quel sentiment nous avons mis ce noble nom de « française » dans l'appellation de notre Société. Nous l'y avons mis comme un rattachement à une tradition pédagogique, morale et philosophique illustre et féconde. Nous l'y avons mis aussi tout simplement, à une heure où la victoire était encore loin, comme il y a un pavillon sur le navire, un drapeau au-dessus du régiment, en symbole de la place que le patriotisme français a tenue et tiendra dans toute éducation. C'est ce que nous faisons en toute certitude de servir en faisant ainsi tout idéal, si vaste, si compréhensif qu'il puisse être. Car elle est chargée de vérité historique, cette parole du poète que récitent nos écoliers :

Et plus je suis français, plus je me sens français.

C'est là, sans doute, une des idées que mettra en vive lumière la chaude et vigoureuse parole de M. Camille Jullian, et j'ai hâte de me taire pour l'écouter. »

M. Jullian prit ensuite la parole, et, interrompu à maintes reprises par les applaudissements de l'auditoire, parla avec l'éloquence qu'on lui connaît, sur le sujet suivant : « L'histoire de France, pourquoi l'aimer, comment l'enseigner. » L'éminent professeur nous ayant prêté le manuscrit de son travail, il nous est possible de le publier *in extenso*. C'est une bonne fortune pour notre association, et nous lui en témoignons notre bien vive reconnaissance.

« Ce n'est point la première fois que nous sommes ensemble pour parler du passé, pour nous instruire de l'histoire, pour communier en la France. Il y a cinq ans, à la mairie du onzième, nous nous entretenions des plus anciens temps de notre cher pays, des hommes des cavernes et des tribus de l'âge du bronze.

Mais ce jour-là, quelqu'un présidait à notre réunion que j'ai la tristesse de ne plus retrouver parmi nous, quelqu'un dont je veux rappeler le nom au début de cet entretien d'histoire, comme un symbole et un réconfort, Edouard Petit

Car pour tous ceux qui travaillaient sur l'histoire et sur la France, Edouard Petit n'a cessé d'être l'ami qui conseille, le guide qui soutient. Que cet ami, le vôtre et le mien, m'était cher, et depuis combien longtemps ! Nous avons tous deux vécu côte à côte, sur les bancs du lycée de Marseille, les années de notre enfance et les premières années de notre jeunesse. L'un par l'autre, nous nous étions formés à l'amour de la patrie, au culte de ses libertés. Je me rappelle encore qu'en 1873 et 1874, au temps où il semblait que ces libertés étaient compromises, nous avions fondé une ligue de défense républicaine, où nous discutions, avec une gravité enfantine, les problèmes de la politique, les discours de Gambetta et les dangers de la réaction ; les jours de sortie, nous achetions et nous distribuions autour de nous des brochures de propagande. A quatorze ans et en classe de troisième ! De cette ligue, de notre enthousiasme, de notre besoin de parler, d'agir et de convaincre, d'aller toujours vers le mieux pour le bien de la nation, Edouard Petit était l'inspirateur et le champion. Il devait le rester toute sa vie, l'inspirateur de nobles idées et le champion de libres causes, fidèle et pareil à lui-même, ardent et toujours jeune, vivant dans une confiance allègre, sérieuse et sereine. Toute sa vie ! Comme nous la souhaitions plus longue, bien plus longue ! Il lui a manqué, à cette vie, la récompense suprême, celle qui nous est attribuée à nous-même, moins digne que lui de la recevoir. Il lui a manqué de voir la victoire décisive de son pays, et de voir cette victoire être en même temps un triomphe de la liberté. Notre cher et vaillant ami, notre maître d'élan, si je peux dire, est resté au seuil de la journée promise. Nous y sommes entrés sans lui, portant le regret de son absence au sein de notre grande joie. Mais je n'ai point voulu que nous abordions cette heure de travail dans la victoire sans exciter au milieu de nous le souvenir de son nom, la leçon de son exemple, la reconnaissance pour son œuvre. Et je souhaite qu'aujourd'hui encore, comme tant de fois depuis trente années, il inspire et soutienne notre entretien.

Il y a donc cinq ans, nous parlions de la France préhistorique, c'est-à-dire d'une époque, vieille de dix mille ans et bien davantage, où il n'existait pas encore une France, une Gaule, j'entends par là une société, une fraternité humaine portant un même nom et respirant dans le même idéal. Mais il existait déjà un sol humanisé, c'est-à-dire de la terre cultivée, des chemins parcourus, des foyers familiaux et des tombes près des foyers ; et il existait déjà des hommes en société, c'est-à-dire mettant en commun les ressources de leurs industries, les forces de leurs corps, les tendances de leurs âmes, appliquant ensemble leurs facultés, pour améliorer la vie et régler la conduite de tous ; un sol et une société, c'est-à-

dire les deux éléments dont la réunion, l'entente et comme le mariage devait un jour constituer notre patrie.

Aujourd'hui, c'est de cette patrie, de cette famille humaine et terrestre de la France que je voudrais vous parler, de ce nom noble et doux pour lequel nous avons souffert, espéré et voulu, de cet être vers lequel maintenant tendent les efforts de notre labeur et les désirs de notre cœur.

Pourquoi devons-nous, de toute notre puissance d'énergie, nous attacher à ce nom et à cet être de France ? Pourquoi devons-nous consacrer à l'aimer les sentiments de notre âme, à le connaître les procédés de notre intelligence ? Et quel est le moyen de le faire, autour de nous, aimer et connaître chaque jour davantage ?

Car je ne sépare pas ces choses, quand il s'agit de la France, je ne sépare pas le travail de l'esprit qui cherche à comprendre, et l'inclination du cœur qui se porte à aimer. Aimer la France, c'est le meilleur moyen, souvent, de la comprendre ; et la connaître, c'est la meilleure manière de l'aimer.

Et je ne sépare pas davantage le devoir de la connaître soi-même et la mission de l'enseigner à autrui. Si vous et moi nous nous consacrerons désormais à nous instruire de la France, c'est pour répandre aussitôt parmi d'autres les notions que nous aurons acquises ; la vraie science est, comme le véritable amour, faite d'apostolat et de dévouement ; l'historien travaille pour son prochain et non pour lui-même ; et il ne s'enfonce dans le passé que pour avoir de nouvelles raisons de croire en l'avenir.

Réfléchissons donc ensemble sur l'histoire de la France ; demandons-nous pourquoi nous pouvons l'aimer et comment nous devons l'enseigner.

Nous devons aimer l'histoire, le passé de la France, d'abord et avant tout parce que ce passé est le nôtre, parce qu'il est celui des êtres qui nous sont chers, parce qu'eux et nous, nous sommes en quelque sorte dans les ancêtres dont nous racontons la vie, et parce que ces ancêtres vivent toujours en nous, par le sang qu'ils nous ont transmis, par les idées qu'ils nous ont léguées.

Nous sommes faits de nos morts, et nos morts se sont faits pour nous. Les connaître, c'est nous connaître nous-mêmes, ce qui est le premier degré de la sagesse.

Croyez-vous que, lorsque nous venons au monde avec notre lot nécessaire de qualités, de désirs, de facultés, croyez-vous que la nature ait ainsi improvisé notre âme ? Non ! elle a été façonnée peu à peu, notre âme de Français, par l'activité inlassable des générations antérieures, se succédant sans trêve pour parfaire l'ouvrage du lendemain. Il n'est rien en notre

tempérament qui ne vienne de nos ancêtres. Ils ont disparu, nous les avons oubliés, ils agissent toujours en nous. — Le Français, par exemple, aime d'un amour imprescriptible la liberté, l'égalité, la justice, qui ne sont, après tout, que trois formes différentes de la vérité morale. Or, ce goût de la vérité, cet âpre besoin de l'installer en France et dans le monde, de donner à chacun de nous sa part légitime d'homme et de citoyen, voilà des années et des siècles que nos aïeux l'ont possédé, l'ont nourri, l'ont enraciné à jamais dans le cœur de tous les hommes de leur lignée. Si nous l'avons tous, en France, ce besoin de liberté, d'égalité et de justice, si nous l'avons plus que bien des peuples de la terre, c'est parce que nos Révolutions de 1848 et de 1789 en ont fait la formule de l'humanité nouvelle, c'est parce que les écrivains français du XVIII^e siècle ont rédigé cette formule, c'est parce que les travailleurs de France, sous Colbert et Richelieu, ont commencé à sentir qu'ils étaient les citoyens d'une grande nation, c'est parce que les habitants de nos communes et de nos bonnes villes, sous Louis VI ou Philippe-Auguste, ont affirmé qu'ils avaient droit à parler plus haut. Tous ceux qui, depuis mille ans, grands et petits, illustres ou obscurs, tous ceux qui ont contribué à créer la France, ont ainsi collaboré à fonder son être moral. Notre amour de la liberté est un patrimoine que les siècles ont constitué. — Et ainsi pour le reste. Tout ce qui représente notre tempérament de Français, et notre gaieté, et notre constance, et notre humeur sociable, tout cela n'est pas seulement dans le présent, vous le trouverez aussi dans le passé, et le compagnon de Vercingétorix ressemble comme un vieux frère au soldat de notre République. Faire l'histoire de ce passé, c'est donc savoir davantage ce que nous sommes.

Oh ! oui, il faut aimer notre histoire parce que c'est la nôtre. L'histoire de France, c'est celle de ce sol aimable et fertile qui nous a sauvés et nourris pendant quatre ans ; c'est celle de nos foyers qu'aucune tempête n'a pu éteindre ; c'est celle de notre alliance nationale, qui nous a fait souffrir et lutter pour des millions de compatriotes comme s'il s'agissait de fils et de frères ; c'est l'histoire de notre vaillance, de nos espoirs, de nos devoirs, de notre victoire même : car en forgeant notre patrie d'un métal impérissable, nos pères ont préparé sa victoire. Aimons notre histoire de France, comme nous aimons à regarder les êtres chéris qui font partie de notre vie, comme nous aimons à parler de la mère qui nous a élevés, qui nous a donné le sang de son corps et le rayon de son âme.

Mais l'histoire de France ne doit pas nous attirer seulement par ces vertus d'égoïsme qui nous attachent aux êtres de notre famille, de notre entourage. L'histoire de France porte en elle, en dehors de notre sympa-

thie particulière, une valeur, un charme, qui lui sont propres. Quand bien même je ne serais point Français, je dirais à tous les enfants des peuples : « Après votre histoire, étudiez l'histoire de France. »

Savez-vous bien que cette histoire est la plus vieille de toutes les histoires nationales, la plus longue, celle qui ne s'est jamais interrompue, celle qui nous permet le mieux d'assister à l'effort incessant de l'humanité en marche vers ses destins ?

Quel est le pays, la grande contrée naturelle où pour la première fois des millions d'hommes ont voulu mettre en commun leur foi et leurs destins, n'être qu'une seule famille, en un mot engendrer une patrie ? Ce n'est pas l'Allemagne, où il n'y eut pendant longtemps que des tribus errantes et sauvages, ni l'Espagne ni l'Italie, qui furent si souvent démembrées en peuples rivaux. Et ce ne fut pas davantage l'Orient, le pays des grands rois despotes et des faiseurs d'empires ; ni même la Grèce, où la patrie, si douce et si forte qu'elle fût, n'était qu'une patrie municipale, une simple ville, encluse de murailles, étroite et fermée.

Mais déjà, des siècles avant l'ère chrétienne, entre les Alpes et les Pyrénées, et depuis le Rhin jusqu'aux deux mers, il se dressait déjà, là où est la France, dans une grande contrée faite pour des millions d'hommes, il se dressait déjà une nation homogène, aux cités parlant la même langue et adorant les mêmes dieux, encadrée par des limites naturelles, ressortissant à des chefs supérieurs et à des assemblées souveraines, une nation, la Gaule, vraiment déjà une patrie.

Je vous en prie : ne doutez pas de l'existence, près de trois mille ans en arrière, d'une patrie gauloise. En voulez-vous une preuve, une preuve entre cent ? Tous les ans, au centre même du pays, près de cette ville d'Orléans qui devait toujours demeurer le cœur de la France, tous les ans, des milliers de prêtres et de fidèles se réunissaient en un champ sacré, venus de tous les points de la Gaule, pour sacrifier et prier au nom de la fraternité gauloise. Et que veut-on de plus, pour faire une patrie ? Des milliers, des millions d'hommes qui pensent et qui espèrent ensemble sous un seul nom, n'est-ce point ainsi que s'est montrée la France depuis quatre ans ?

Près de trois mille ans, près de trente siècles d'existence pour un nom collectif, centre de ralliement et symbole d'entente, pour une société humaine, créatrice de souvenirs et de sentiments, Gaule d'abord et France ensuite : voilà ce que nous révèle notre histoire. Aucune autre histoire ne nous fait remonter plus haut dans le passé, je ne dis pas dans celui des hommes, je dis dans celui des nations, des grandes patries.

Et en cette heure solennelle où de toutes parts les patries célèbrent leur victoire sur les empires, notre histoire de France peut paraître à tous l'aube providentielle des véritables destinées humaines.

A travers ces trente siècles de durée, notre histoire nationale n'a cessé de présenter une variété, une beauté incomparables. Les amis d'Amérique à qui je disais : « Nous avons la plus ancienne histoire du monde », ces amis me répondaient : « Mais vous avez aussi la plus belle histoire de la terre, et vous n'en êtes pas assez joyeux et fiers. » Et ils ajoutaient en souriant : « Etrange peuple que le vôtre, à la fois bavard et réservé, gentiment vaniteux et modeste à l'excès, parlant beaucoup de soi, et dissimulant ses vertus ! Votre foyer, votre vie familiale est d'une noblesse, d'un charme, d'une pureté inestimables ; et vous en cachez jalousement la vue et l'accès aux étrangers et parfois à vos amis même. Votre histoire offre des chapitres d'une vertu plus qu'humaine, et vous évitez de les raconter, même aux enfants de vos écoles. »

Nos amis d'Amérique ont raison. Quelle diversité de faits et de héros dans notre histoire de France ! Elle ressemble au sol qui l'a produite, où la nature a multiplié et rapproché toutes les grandeurs et toutes les grâces, les paysages émouvants de l'Auvergne et de la Bretagne, les parterres fleuris de l'Île-de-France, les vergers féconds du Languedoc, les forêts grandioses des Vosges ou les mélancoliques pinèdes de Gascogne. En cette histoire aussi, vous avez à côté l'éclat des épopées et la douceur des idylles. Ne prenez, par exemple, qu'une seule période, celle qui tient dans une génération d'homme, de 1789 à 1820 : c'est d'abord la conquête enthousiaste et la défense farouche des libertés, c'est ensuite l'Europe tour à tour appelée à la délivrance et réduite à la vassalité et la France lancée dans la plus extraordinaire de ses aventures de guerre ; brusquement, en 1815, la passion militaire s'arrête, et la France se remet aussitôt au travail, et ses industriels lui rendent la richesse, ses navires la gloire maritime, et dans le silence des armes, elle entend les premiers chants de Lamartine et de Victor Hugo.

Que de contrastes et quelle succession d'intérêts dans nos annales ! Tous les fervents de l'idéal y trouvent leur compte. Vous, les philosophes, vous y lisez Descartes ; vous, les hommes de science, vous y entendez Pasteur ; et ceux d'entre nous qui, plus que la science, la poésie et la sagesse même, recherchent dans le passé les maîtres de vertu, rencontrent en France un Vincent de Paul, et les admirables héros de nos quatre années de guerre.

Ah ! certes, c'est là une magnifique histoire, où l'humanité peut s'instruire de ses devoirs. N'en faisons pas le miroir égoïste et complaisant de nous-mêmes.

Demandons-lui des raisons de devenir meilleurs, recevons-en des exemples que tous les peuples puissent suivre. Et que tous les peuples apprennent de nous la manière de travailler et de souffrir.

Car c'est une autre portée de notre histoire que, elle qui est la plus nationale de toutes, elle qui parle le plus de sa patrie, elle soit en même temps celle qui ait fait la plus large part à la vie des autres nations. Voici un pays, le nôtre, qui est celui de la plus parfaite intimité, où les hommes aiment le plus à vivre ensemble, en famille et sur leur terre ; nous ne savons pas oublier le sol natal, le repos à notre foyer est le principal attrait de nos journées ; et nos chers soldats, nos fils et nos élèves, leur terrible tâche accomplie, forment aussitôt le rêve de fonder à leur tour une famille et de ne plus quitter l'asile domestique. Eh bien ! pourtant notre histoire est la moins égoïste, la moins renfermée de toutes. Elle est celle d'un peuple qui n'a jamais voulu limiter ses regards à l'horizon de ses frontières, qui n'a jamais écarté de son œuvre particulière le souci constant de l'humanité.

Mes amis, ai-je dit souvent à mes étudiants, vous qui, comme moi, songez sans cesse aux plus lointains avènements de l'humanité, aux vrais et définitifs destins de l'homme sur cette terre, étudiez l'histoire de France sans crainte et sans regret. Elle vous apprendra comment un peuple peut rester patriote tout en pensant à tous les peuples.

C'est de chez nous que sont toujours partis les apôtres qui, par tout l'Occident, ont répandu les bonnes nouvelles de la foi ou de la justice : et cela, depuis le temps des plus anciens évangélistes jusqu'à celui de nos plus anciens philosophes,

Au moyen âge, c'est la France qui fit la croisade, par pur dévouement à une cause divine. Entre ses devoirs de chrétien et son métier de roi de France, saint Louis n'hésitait pas : il était homme et chrétien d'abord, et par là il a assuré au nom de France une gloire, d'une pureté infinie. Et nos philosophes du XVIII^e siècle et les tribuns de la Révolution, n'ont pas agi différemment de saint Louis. « Je ne voudrais pas d'une vérité », a pensé l'un d'eux, « qui ne servirait que la France et qui nuirait au monde. » Certes, ils ont désiré de la liberté, du renom et de la puissance pour notre patrie ; mais ils lui ont donné pour devise « les droits de l'homme et du citoyen », de manière à faire de sa loi la loi de tous les peuples. Et depuis 1789, l'un après l'autre, tous les peuples sont venus pour accepter cette loi formulée par des hommes de France. Même dans ses écarts d'orgueil et d'ambition, la France a été indulgente aux autres patries. Napoléon lui-même a voulu rendre l'unité à l'Italie et l'indépendance à la Pologne ; et la grande Slavie du Sud lui doit les premières heures de son réveil national.

C'est pour cela que les poètes et les penseurs du monde entier ont associé leur idéal de foi patriotique au nom de la patrie française. Ecoutez en quels termes un poète américain explique à ses amis ce que signifie le nom de France :

« Donnez-nous un nom qui remplisse l'esprit de pensées étincelantes, des forces conductrices de l'humanité, la gloire de la science, la joie de l'art ; un nom qui fasse éclater le rôle splendide d'un peuple dans le passé, d'un peuple menant un dur et long combat pour amener la race humaine, d'étape en étape, depuis les ténèbres féodales jusqu'au jour lumineux de la liberté, de l'égalité, de la fraternité ; un nom qui scintille comme une étoile, qui brille comme le jour. — Je vous donne la France.

« Donnez-nous un nom qui fasse jaillir le sang d'un jet plus chaud et le fasse couler à flots plus vifs ; un nom qui sonne comme un clairon dans les airs ; qui ait tout à la fois la souplesse de l'argent et la dureté du fer ; un nom capable de faire se lever trois millions d'hommes, prêts à marcher contre l'adversaire perfide qui le menace ; un nom qui retentisse comme un chant de bataille. — Je vous donne la France.

« Donnez-nous un nom qui fasse battre notre cœur comme le ferait une noble souffrance ; un nom qui raconte les luttes subies pour sauver le genre humain de la force et du sabre ; un nom qui soit un appel pour partager le fardeau de la bataille et du sacrifice, qui nous rappelle à tous le droit de vivre libres et de se gouverner librement ; un nom qu'on prononce comme un vœu, qu'on murmure comme une prière. — Je vous donne la France. »

Voilà pourquoi, dès le début de cette guerre qui nous menaçait, nous d'abord et nous surtout, voilà pourquoi, souffrant pour nous les pires des dangers, nous avons cependant parlé quand même pour le monde entier, pourquoi nous avons prononcé, non pas des paroles d'égoïsme patriotique, mais des mots de sentiments universels, ceux de droits, de justice et de liberté.

Et voilà pourquoi cette guerre, qui a été d'abord pour la France une guerre de salut national, de défense personnelle, a fini sur le triomphe général des patries, Belgique délivrée ou Pologne ressuscitée. Tellement il y a en notre histoire une vertu secrète qui fait de la France, même en ses jours de deuil, le champion triomphant de toutes les patries, de l'humanité constituée en famille de nations !

La Société des nations ! Dites-vous bien que le jour où elle s'établira, son premier acte devra être un acte de reconnaissance envers l'histoire de France.

Étudions donc cette histoire non pas seulement comme une admirable chose dans le passé, comme un objet de science, mais aussi comme un ferment d'avenir, comme un atelier puissant et mystérieux où se préparent les devoirs du lendemain des hommes.

Mais, pour que cette connaissance de notre passé ait tout son charme, produise tous ses bénéfices, apporte toutes ses leçons, il faut l'étudier

de toutes les manières, sans restriction ni limite; il faut l'étudier, ce passé, dans toutes les modalités de sa vie; il faut, suivant l'expression de Michelet que je voudrais maintenant développer devant vous, il faut faire de l'histoire intégrale. Loin de nous, à tout jamais, cette histoire bâtarde et boiteuse qui ne parle que de la succession de rois ou d'événements politiques. Est-ce que des idées humaines n'ont pas autant de droits à notre souvenir que les luttes ineptes de Frédégonde et de Brunehaut? Est-ce que la façon dont s'est faite la ville de Paris n'offre pas plus d'intérêt à notre curiosité que la manière dont s'est conclu le mariage de Louis XIV? Le sol, les monuments, les pensées et l'art des hommes, mais tout cela, c'est la matière de l'histoire; et j'ajoute que la connaissance en sert plus encore à l'amour et à l'intelligence de notre pays que celle des querelles entre Mazarin et les Frondeurs ou les intrigues parlementaires sous Louis-Philippe. Voyons, de plus près, comment il faut enseigner la France.

On l'enseignera d'abord dans son sol, dans ses cultures; on montrera ce que nos aïeux disparus ont fait pour améliorer ce sol et le doter de nouvelles richesses. Hé quoi! vous raconterez les conquêtes de Charlemagne en Germanie, et vous ne raconterez pas les conquêtes, en Vendée, de ces moines et de ces paysans de Maillezais, qui ont, au moyen âge, défriché ce pays, desséché ses marécages, bâti de la bonne terre qui dure, semé des germes de vie et de santé où il n'y avait que des éléments de mort, de misère et de stérilité? C'est une conquête, celle-là, et faite par le travail et non par le sang. Victorieux des marécages de Vendée, les hommes du moyen âge ont accru le capital des vies françaises; et voyez, à côté de cela, ce qu'en a diminué la victoire inutile des batailles d'ambition.

Je voudrais que, de la terre qu'il habite, où il enseigne, le professeur d'histoire montrât les transformations bienfaisantes. Quelle que soit sa résidence, il trouvera toujours l'occasion de raconter des combats livrés contre la nature. Dans le Bordelais, c'est le changement des palus, gris, tristes et infertiles, en vignobles pleins de sève; cela, ce fut l'œuvre des Gaulois, à qui les Grecs apprirent l'art de cultiver la vigne. Vous êtes à Riom ou à Clermont, en Auvergne: regardez autour de vous la plaine de Limagne, la plus joyeuse de France, la plus variée dans ses aspects, où la vigne se marie au pommier, où le cerisier du printemps jette ses notes de pourpre avant le rayonnement des épis de l'été. Or la Limagne, il y a trente ou quarante siècles, était un abominable marécage; il a fallu, pour le dessécher, que des milliers d'hommes se missent au travail, sans arrêt, en discipline, réfléchissant et calculant, creusant

des canaux, nivelant le sol, encadrant de terre les fossés, entraînant les eaux vers la pente nécessaire. Et de ce sale marécage, et de ces patientes besognes, et de cet avènement d'une terre merveilleuse, l'histoire ne parlerait pas ? Vraiment, c'est un chapitre d'histoire tout autrement vivant, vibrant, humain et divin, que les amours séniles de Louis XIV avec M^{me} de Maintenon. De ces amours, il n'est rien resté qu'un amusement de chroniqueur ; et de la tâche entreprise en Limagne, il est resté un des plus beaux morceaux de la France éternelle. Au delà de ces moissons, de ces vendanges, de ces mines ou de ces carrières au milieu desquelles nous vivons, nous, professeurs d'histoire, tâchons d'apercevoir, de reconnaître et de remercier les hommes qui les ont créées, puisque notre devoir est de retracer les œuvres humaines sur le sol de France, car sans eux, sans ces ouvriers nos ancêtres, le sol de France n'existerait pas.

Le sol achevé, ces ancêtres l'ont doté de monuments. Ces monuments devront nous servir à leur tour à professer l'histoire de France. Ils la jalonnent à travers les siècles ; ils en marquent et ils en éclairent la route.

Je n'admets pas que l'historien détache un seul instant son enseignement de la vue des vieux édifices. Ces édifices sont des œuvres d'hommes au même titre que des institutions politiques. Vous faites l'histoire des états généraux ou du Concordat. Faites aussi l'histoire de la cathédrale de Reims ou du palais de justice de Paris. Ces monuments, eux aussi, sont des institutions ; ils gouvernent les hommes à leur manière, ils inspirent des pensées, ils déterminent une longue série de faits. Que reste-t-il de la charte de 1314 ou de l'ordonnance cabochienne ? Moins que rien, n'est-ce pas ? et dans la cathédrale de Reims ou dans notre palais de justice, quinze siècles, si je peux utiliser ici un mot fameux et banal, quinze siècles vous contemplent et vous instruisent. Car ceci est le mérite et comme la vertu de nos monuments de France, qu'ils vivent toujours et qu'ils font toujours de la vie. En l'an 500 de notre ère, Clovis étant roi, les hommes de Gaule priaient à Reims à la même place d'autel où se sont agenouillés à leur tour Jeanne d'Arc et nos soldats. Et si les Allemands ont été si ignominieux à l'endroit de la basilique, ce n'est pas seulement parce qu'elle était belle et sainte, mais c'est encore parce qu'elle renfermait trop d'histoire, trop d'histoire de France.

Cette histoire respire, palpite sur tous nos monuments, même sur les plus humbles, comme les hôpitaux de bourgade ou les écoles de village, même sur les plus abîmées des ruines. A Senlis, voulez-vous faire comprendre à nos chers écoliers de l'Île-de-France ce que la civilisation

romaine, — hélas ! trop vantée et trop adulée dans nos livres d'histoire, — ce que l'empire des Césars de Rome a apporté chez nous de tristes habitudes et de mœurs coupables ? montrez-leur les arènes de la petite ville, là où avaient lieu les combats de gladiateurs.

Dites-leur qu'aux jours de fêtes, dans cent amphithéâtres pareils, plus d'un million de nos ancêtres assistaient à ces sanglants spectacles, sous la présidence de leurs magistrats et de leurs prêtres. Et nos enfants comprendront aussitôt que cet immense empire romain, si riche et si puissant, ne fit rien pour élever les esprits et assainir les âmes, et qu'il a mérité de recevoir un jour la malédiction des hommes. Et tout à côté, à Senlis, et par toute la France, montrez-leur l'école, montrez-leur l'hôpital, ces maisons de bienfaisance et d'instruction, jeunes et fraîches, et ils compareront d'eux-mêmes aux arènes meurtrières de l'impérialisme romain les monuments salutaires du patriotisme français. Aucune dissertation historique ne vaudra la vue des pierres. Elles crieront elles-mêmes le passé et le présent.

Au-dessus du sol, auprès du monument, le Français qui veut savoir la France regardera son foyer social, son berceau d'amitié publique, — je désigne par là l'endroit où il demeure, sa rue, son quartier, sa commune, — et il tâchera d'en reconstituer l'histoire. Il sortira de cet appel aux souvenirs, il sortira de cette recherche dans le passé, plein d'une émotion nouvelle, d'une admiration joyeuse pour l'antiquité, l'éternité, la vitalité de notre histoire française. Nous sommes bien la patrie qui persiste et qui résiste, et qui se continue, vivace et tenace, aux mêmes lieux et par les mêmes habitudes.

« Que vous êtes heureux, nous disent souvent nos amis d'Amérique, d'être restés les fidèles d'un même sol, d'avoir une terre qui vous raconte son passé ! Pour nous, au delà du xvi^e siècle, l'Amérique n'est rien, ne nous dit rien. Nos ancêtres ne l'ont point connue, et l'on peut dire d'elle dans son passé ce que dit votre poète :

« Ma maison me regarde et ne me connaît plus.

« Chez vous, au contraire, la terre de France porta toujours la pierre de votre foyer, et le nom qu'elle donna à vos dieux, Gaulois ou Français, est encore celui que vous prenez vous-mêmes.

« Vivre, naître et mourir dans la même maison,

comme a dit un autre de vos poètes : tel fut votre lot. Gardez-le pieusement, et transmettez-le à vos fils et à vos petits-fils »

Que d'exemples, en effet, de cette durée de nos habitudes sociales, de cette renaissance périodique de nos affections, de nos ententes, de nos réunions nationales ! Cette rue Saint-Jacques, où s'écoulaient des bandes folâtres ou les groupes réfléchis de nos élèves, a vu passer, pendant sept siècles, les troupes des étudiants de l'Université de Paris ; elle a vu aussi les longues théories des pèlerins de Saint-Jacques ; elle a entendu le bruissement des épées de Charlemagne ou de Roland revenant d'Aix-la-Chapelle ou partant pour Roncevaux ; elle a connu Vercingétorix et César ; elle a senti sur elle le lourd piétinement des légions en marche. Sous le pavé moderne, vous avez les pierres de Philippe-Auguste et les dalles romaines, et sous les dalles romaines, vous pourriez trouver la trace du sentier gaulois ou ligure sillonné par les caravanes des fondateurs de bronze ou des porteurs de silex. L'émouvante histoire que la nôtre, pleine de surprises et de secousses, et néanmoins continue dans ses lignes générales, immobile dans ses détails locaux ! Faisons voir à nos enfants le site de la commune familière, ou, ainsi que disent nos soldats, du « patelin » de chez nous ! Voilà des centaines d'années que cette commune existe, presque toujours sous son nom actuel ; il y a bien vingt siècles, et probablement davantage, que l'on dit Paris, Nanterre ou Corbeil. Ce qui a constitué nos plus petites paroisses, Jouy, Massy, Gif ou Chevreuse, c'est un repli de terrain cultivé, auprès d'une source claire, à l'abri d'une colline et à l'ombre d'un bois. Les hommes n'ont cessé de vivre là, et de s'y aider en voisins ; ils ont changé souvent de religion et de gouvernement, mais leur foyer d'alliance n'a point bougé, ne s'est point éteint. Et sous la terre du cimetière communal, vous rencontreriez la tombe mérovingienne, la mosaïque romaine, la pointe de flèche préhistorique. Nous sommes un peuple d'enracinés, enseignons la France par les domiciles immuables de ses enfants.

Mais, de la terre, des monuments, des foyers, montons ensuite à quelque chose de moins matériel, montons du sol de France à l'âme du Français, et faisons passer notre histoire à travers les idées, les sentiments et les croyances des hommes.

Bien entendu, il ne s'agit pas d'exclure le récit des grands événements politiques et militaires, l'exposé des traités ou la narration des guerres. Bannir, par exemple, de l'enseignement les détails d'une guerre comme la nôtre, serait une faute contre la vérité, un déni de justice à l'endroit de la France. Mais je voudrais que ces événements fussent racontés de manière à nous faire pénétrer plus profondément le caractère d'une époque et le tempérament d'une nation. — Voyez, par exemple, l'extraordinaire épisode qu'a été, dans l'épopée de cette guerre, la bataille de Verdun. Les

Allemands avaient fait de Verdun un symbole : ils interprétaient ce nom, en souvenir du traité de Verdun, comme le symbole d'une France vaincue et mutilée. Et c'est en cet endroit même, et pour cet endroit, que la France a montré le plus de vaillance en ses soldats, le plus d'habileté en ses chefs, et en tous ses citoyens le plus de pouvoir de confiance et d'espérance. Il y a de tout, du côté français, dans la bataille de Verdun : énergie, dévouement, prudence, gaieté même à de certaines heures, souplesse militaire, travail de l'intelligence et foi indomptable. Voilà une histoire de bataille, je le veux bien, mais voilà aussi une histoire de vertu et d'esprit humain. Gardez-vous de ne point la raconter.

De même, ne négligeons pas de mettre en lumière l'âme humaine et ses progrès. Les résultats de la charité chrétienne au xvii^e siècle, l'apostolat pour l'enseignement primaire au xviii^e, et, dans un ordre tout différent, le lyrisme de nos poètes au xix^e, sont des événements essentiels de l'histoire de l'humanité française. J'avoue que je consacrerai volontiers autant d'heures à Corneille qu'à Richelieu : car si ce dernier a contribué à faire de la France une nation homogène et centralisée, Corneille, lui, a contribué à donner à l'âme de cette nation des habitudes de loyauté et des traditions d'héroïsme.

Je vous parlais tout à l'heure d'Edouard Petit. Quand nous vivions ensemble, au lycée de Marseille, à la fin du second empire, notre grande joie était de lire *les Châtiments* de Victor Hugo, alors fruit défendu entre tous. Et nous pleurions à réciter ces vers :

...France aimée et qu'on pleure toujours,
Berceau de mes aïeux et nid de mes amours.

Et je suis sûr qu'en 1869-1870 des milliers de Français apprenaient de Victor Hugo l'art d'aimer la France. Un poème de Victor Hugo a sa place dans notre histoire. Une formule de poète agit parfois plus encore sur l'avenir que la signature d'un roi ou l'épée d'un empereur. Multiplions dans nos récits d'histoire les hommages à nos grands poètes.

Mais cependant ne nous attardons pas avec trop de complaisance sur ces grands noms, Corneille ou Victor Hugo, Richelieu ou Napoléon. A côté du travail éclatant et visible des grands hommes, faisons place au labeur obscur et anonyme des multitudes. L'histoire ne doit plus, ainsi qu'elle le faisait jadis, s'absorber dans la contemplation des gloires bruyantes ou des dynasties souveraines. Elle réservera une partie de ses forces à retracer l'œuvre des masses populaires. Un véritable historien, après avoir été l'historien du sol, doit savoir être l'historien de l'ouvrier et du paysan.

« Assez de Pharamonds et de Mérovées, disait Augustin Thierry en 1818,

place à Jacques Bonhomme ! » Augustin Thierry entendait par Jacques Bonhomme l'artisan et le petit bourgeois des villes, qui au ^{xiii}e siècle ont conquis sur les évêques ou comtes les libertés communales, qui en 1789 ont conquis sur la royauté les libertés nationales. Et il avait raison : place à Jacques Bonhomme ! Mais le Jacques Bonhomme d'Augustin Thierry n'est pas le seul travailleur de la foule dont l'histoire doit refaire la vie. Celui-ci, c'est l'artisan des grandes villes, acteur dans les drames révolutionnaires. Mais il est un autre Jacques Bonhomme, qu'on oublie trop souvent, celui qui laboure le champ héréditaire, qui sème le blé, le chanvre et le lin, taille la vigne et plante le pommier, celui dont la main nourrit et nous habille tous, grands et petits, riches ou pauvres. Ce Jacques-Bonhomme de la charrue et de la serpe, il ne faut pas l'oublier non plus. Avec l'histoire des grandes communes, faisons l'histoire des petits villages, trouvons le moyen d'écrire un chapitre sur la moindre commune ; car cette commune se répète en France à 36.000 exemplaires, et de la vie confondue de ces 36.000 communes résulte le meilleur de la vie française.

« L'histoire intégrale », disait Michelet. Je vois en ce mot la vérité rendue aux plus petits et aux plus grands à la fois, le spectacle de tous nos morts, glorieux ou obscurs, collaborant aux immortelles destinées de la France. Je vois en ce mot la formule d'une union sacrée qui fera revivre chacun à sa place de travail, les créateurs innombrables de la patrie.

Planant enfin au-dessus de ce sol et de ces hommes, une figure souveraine s'impose à l'historien, dicte et anime son enseignement : c'est la figure même de la France. Il faut, entendez-vous bien, il faut qu'à chacune des époques étudiées par lui, le nom de France ou de Gaule apparaisse, oui, je le répète, à toutes les époques depuis vingt siècles.

Car il y a toujours eu une France ou une Gaulè, chère à quelques-uns avant de l'être à tous, et dont le nom a été le mot de ralliement de tous ceux qui, depuis vingt siècles, ont rêvé d'une grande patrie.

Nos précurseurs de l'an mille, instituteurs ignorés et passionnés, enseignaient dans les écoles, comme nous, que la France était une grande nation, digne des sorts les meilleurs. Quelle belle histoire que celle de l'instituteur français ! Voilà dix siècles qu'il révèle la France.

Qu'on ne nous dise pas que ce mot, cette idée, ce sentiment de la France, est une chose toute moderne, fondée par la royauté ou la Révolution. La royauté a donné à ce mot de France son expression administrative ; la Révolution l'a épuré en en faisant l'image de la liberté. Mais l'idée de France est à la fois très ancienne et toujours jeune et toujours spontanée. Sans cette idée, la Révolution n'aurait pas remporté ses victoires du dedans et du dehors. Sans cette idée, les Capétiens ou les Bourbons n'auraient

point acquis leur gloire. Ce n'est pas la royauté qui a fait la France, c'est la France qui a fait la royauté. Que de fois nous avons analysé ensemble, mes élèves et moi, la *Chanson de Roland*, contemporaine des premiers Capétiens ! Pas un mot, dans le poème, n'est étranger à notre esprit national d'aujourd'hui. Les meilleurs d'entre nous peuvent se reconnaître dans les héros de Charlemagne, et notre patrie tout entière peut s'exprimer en leur langue.

« Douce France », « guerriers loyaux », « soldats qui n'ont jamais menti », et le droit, et la justice, et la sainteté des frontières, tout ce qui, depuis cinq ans, nous a fait craindre et espérer, vous l'avez déjà dans cette œuvre, écrivez il y aura bientôt mille ans.

Que pas une fois, qu'il s'agisse de Vercingétorix ou de Charlemagne, de saint Louis ou de Napoléon, que pas une fois le nom de Gaule ou le nom de France ne soit oublié dans une leçon d'histoire ; et qu'il soit prononcé chaque fois, non pas comme une expression géographique, mais comme un mot d'amour ou d'idéal souverains. Car ce nom a donné à notre passé sa gloire véritable, il donne à notre présent toutes ses joies de victoire, et il doit donner à notre enseignement sa chaleur, son charme et son prix, comme le rayon de soleil sert à féconder la terre.

Faisant cela, parlant du sol et des âmes, des grands et des humbles, et de l'idée de France par-dessus tout, nous en arriverons mieux au but supérieur de tout enseignement de l'histoire, et surtout de l'histoire de France : par le passé préparer l'avenir.

Parler du sol, c'est trouver une raison de plus le cultiver. Et l'avenir du monde est dans une terre allégrement labourée, et qui nourrisse tous ses enfants.

Parler des monuments, c'est montrer comment l'homme a transformé la pierre, le bois ou le métal pour traduire ses pensées ou protéger sa vie. Et l'avenir du monde ne se sépare pas de bonnes et solides demeures, agréables à voir et commodes à habiter.

Parler des foyers, c'est engager la jeunesse à en fonder de nouveaux, c'est la former au culte de cette vie familiale où se préparent les devoirs et où s'affirment les joies.

Parler des idées et des croyances, c'est montrer comment l'âme se développe et ce qui lui reste à acquérir pour devenir parfaite.

Parler des humbles en même temps que des grands, c'est rendre à quiconque travaille la justice à laquelle il a droit, c'est nous habituer à ne mépriser aucune tâche et à ne jalouser aucune gloire.

Et enfin, parler et parler toujours de la France, c'est vivre dans un être éternel, qui est nous-mêmes et qui est supérieur à nous, et qui renferme

encore en lui des millions de vivants semblables à nous ; c'est nous unir ainsi à une immense fraternité d'hommes, et non seulement d'hommes d'aujourd'hui, mais aussi d'hommes de demain qui naîtront, d'hommes d'hier qui sont morts ; c'est établir entre cent générations humaines, présentes, disparues ou à venir, un lien sacré qu'aucune tempête ne saurait briser. Parler de la France, c'est invoquer une patrie qui a toujours associé à son propre bien le bien de toutes les patries, le bien de l'univers. Enseigner la France, c'est donc préparer, pour aujourd'hui une patrie meilleure, pour demain une humanité digne de réconcilier toutes les patries. »

Des applaudissements se prolongèrent jusqu'à ce que M. Bonnaric, se faisant l'interprète de l'auditoire, remerciât chaleureusement M. Camille Jullian de son éloquent et suggestif discours, bien fait pour mettre en lumière les sentiments les plus élevés et pour faire réfléchir sur la manière dont il convient d'apprécier le rôle immense joué, en vérité, par notre France, à toutes les époques de l'histoire du monde.

1^{re} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 20 février 1919.

L'assemblée générale des sociétaires s'est réunie le 20 février 1919, à 2 h. 1/2, au Musée pédagogique, 41, rue Gay-Lussac. Ordre du jour : présentation des statuts, nomination du Conseil d'administration.

M. Kergomard, professeur agrégé au lycée Louis-le-Grand, en l'absence de M. Bonnaric, retenu dans une commission d'examen, voulut bien se charger de prendre la présidence de la réunion. Il prononça une courte allocution, précisant le caractère de notre œuvre. *Notre Société*, dit-il, *ne saurait avoir de doctrine* ; elle fait appel aux concours les plus divers pour étudier tout ce qui regarde l'instruction, comme l'éducation, et compte que de la collaboration harmonieuse d'esprits diversement orientés jailliront des idées pratiques ou théoriques d'un réel intérêt.

M. Mathieu, qui avait assumé provisoirement les fonctions de trésorier, constate que jusqu'à présent nous avons porté nos efforts davantage vers les idées et les principes que vers les questions pécuniaires.

Il est temps de faire appel à tous les sociétaires pour leur demander non seulement de verser régulièrement leur cotisation, mais encore, et si possible, de recruter autour d'eux de nouveaux adhérents.

M. Rollet donne lecture des statuts élaborés dans plusieurs réunions par le Comité d'initiative, lesquels sont adoptés après de légères modifications. Il remercie de leur collaboration les membres du Comité, et en particulier M. Alfred Moulin, initiateur de la fondation de la Société.

M. Kergomard demande si quelques sociétaires désirent prendre la parole pour nous faire part d'idées personnelles. En réponse à cette invitation, un échange d'idées s'engage entre les sociétaires, pendant que se poursuit le dépouillement des bulletins de vote. M. Bony et M. Philibert voudraient connaître les méthodes de travail de la Société. M. Debeauvais trouve que l'examen de cette question est fondamental. M. Gay désirerait voir traiter non seulement des sujets de méthodologie, mais d'autres relatifs à l'organisation même de l'enseignement. M. Brunhes pense que nous serons conduits à élargir nos sujets d'études ; l'éducation nationale répond à un profond besoin, et de toutes parts des initiatives originales se manifestent, que notre Société pourra mettre en lumière. Toutes ces questions feront en effet le motif principal de l'ordre du jour de la première réunion du Conseil.

Le vote pour la nomination des membres du Conseil d'administration de la Société française de pédagogie donne les résultats suivants :

Ont été élus :

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M^{lle} **Amieux**, directrice du lycée Jules-Ferry.

M. **Berteloot**, inspecteur d'académie de Seine-et-Marne.

M^{lle} **Billotey**, directrice de l'école normale d'institutrices de la Seine.

MM. **Bonnaric**, inspecteur général de l'enseignement primaire, directeur de l'école normale supérieure d'enseignement primaire de Saint-Cloud.

Boulet, professeur au lycée Voltaire.

Brunhes, professeur au collège de France.

Bouglé, professeur à la Faculté des lettres de Paris.

Candelier, instituteur public à Paris.

Clais, directeur de l'école annexe de la Seine.

M^{lle} **Combet**, directrice d'école primaire.

MM. **Damblemont**, directeur d'école primaire.

Flot, professeur au lycée Charlemagne.

Fontané, inspecteur général honoraire.

M^{lle} **Ginier**, inspectrice de l'enseignement primaire.

M^{me} **Girard**, inspectrice des écoles maternelles.

- MM. Goy**, professeur agrégé à l'école primaire supérieure J.-B.-Say.
Hauduroy, directeur de l'école normale d'instituteurs du Loiret.
Jullian, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
Kergomard, professeur au lycée Louis-le-Grand.
Ladevèze, directeur d'école primaire.
Lamirand, inspecteur général de l'enseignement secondaire.
M^{lle} Lazarus, institutrice publique à Paris.
MM. Mathieu, inspecteur de l'enseignement primaire à Paris.
A. Moulin, instituteur public à Paris.
Parodi, inspecteur de l'Académie de Paris.
Edmond Perrier, membre de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine, directeur du Muséum d'histoire naturelle.
Piéron, professeur à l'École des Hautes-Études, directeur du laboratoire de psychologie physiologique de la Sorbonne.
M^{me} Pivot, directrice de l'école municipale professionnelle Elisa-Lemonnier.
M. Rollet, directeur de l'école municipale professionnelle Diderot.
M^{lle} Véroux, professeur au lycée Jules-Ferry.

1^{re} RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration se réunit aussitôt après l'issue de l'assemblée générale. Étaient présents : M^{lle} Amieux, M. Berteloot, M. Boulet, M. Brunhes, M. Candelier, M. Goy, M. Hauduroy, M. Kergomard, M. Mathieu, M. Moulin, M^{me} Pivot, M. Rollet.

BUREAU

Le Conseil d'administration nomme aussitôt son Bureau, lequel est ainsi composé :

PRÉSIDENT : M. **Bonnaric**, inspecteur général de l'enseignement primaire, directeur de l'école normale supérieure d'enseignement primaire de Saint-Cloud.

VICE-PRÉSIDENTE : M^{lle} **Amieux**, directrice du lycée Jules-Ferry, 77, boulevard de Clichy (Paris).

VICE-PRÉSIDENT : M. **Kergomard**, professeur au lycée Louis-le-Grand, 166, boulevard Montparnasse (Paris).

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : M. **Rolle**, directeur de l'école municipale professionnelle Diderot, 60, boulevard de la Villette (Paris-XIX^e). Téléphone : Nord 17-18.

SECRÉTAIRES : M. **Boulet**, professeur au lycée Voltaire, 85, avenue Gambetta (Paris-XX^e).

M. **A. Moulin**, instituteur public, 8, rue des Francs-Bourgeois (Paris-III^e).

TRÉSORIER : M. **Ladevèze**, directeur de l'école publique de garçons, 8, avenue de la Motte-Piquet (Paris-VII^e).

TRÉSORIER ADJOINT : M. **Candelier**, instituteur public, 9, rue Clodion (Paris-XV^e).

STATUTS

I. — L'Association dite **Société française de pédagogie** a pour but d'étudier toutes les questions qui se rapportent, de près ou de loin, à l'éducation. Toute discussion sur un sujet politique ou religieux est interdite. La Société a son siège social à Paris.

II. — La Société se compose de membres actifs, donateurs et de membres d'honneur.

Pour être membre, il faut être agréé par le Conseil d'administration.

La cotisation annuelle minimum est de 5 francs pour les membres actifs, de 100 francs pour les membres donateurs.

Le titre de membre d'honneur peut être décerné par le Conseil d'administration aux personnes qui rendent ou ont rendu des services signalés à la Société ou à la science de l'éducation.

Les personnes de nationalité étrangère, présentées par deux membres de la Société, peuvent être admises par le Conseil d'administration.

III. — La Société publie un bulletin, organise des conférences et provoque la mise à l'étude de questions relatives à la science de l'éducation.

IV. — La Société française de pédagogie est administrée par un Conseil composé de trente membres. Ce Conseil est renouvelable par tiers tous les deux ans, les membres sont rééligibles ; l'ordre des séries sortantes est déterminé par le sort.

En cas de vacance, le Conseil pourvoit au remplacement de ses membres, sauf ratification par la plus prochaine assemblée générale.

V. — Le Conseil d'administration nomme son Bureau. Celui-ci se compose d'un président, de deux vice-présidents, d'un secrétaire général, de deux secrétaires, d'un trésorier et d'un trésorier adjoint. Les membres du Bureau sont nommés pour deux ans et rééligibles.

VI. — Le président du Conseil d'administration dirige les travaux de la Société ; il préside les assemblées générales et assure l'exécution des statuts. Il représente la Société en justice et dans tous les actes de la vie civile ; il ordonne les dépenses autorisées par le Conseil.

VII. — Le Conseil d'administration se réunit au moins quatre fois par an, et chaque fois qu'il est convoqué par son président ou sur la demande de la moitié de ses membres. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents.

VIII. — L'assemblée générale comprend tous les membres de la Société ; elle se réunit au moins une fois par an, et chaque fois qu'elle est convoquée par le Conseil d'administration. Son ordre du jour est réglé par le Conseil d'administration. Son Bureau est celui du Conseil.

Elle entend les rapports sur la gestion du Conseil d'administration, sur la situation financière et morale de la Société. Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour et pourvoit au renouvellement des membres du Conseil d'administration ; le vote par correspondance est admis en ce qui concerne les élections des membres du Conseil.

IX. — La radiation de la Société a lieu par suite de démission, pour refus de paiement des cotisations, ou par suite d'une décision motivée prise par le Conseil d'administration, le sociétaire intéressé ayant été préalablement appelé à présenter des explications.

X. — Les statuts de la Société peuvent être modifiés par l'assemblée générale, à la majorité des deux tiers des membres présents. Le texte des changements proposés à l'assemblée doit être soumis à l'examen du Conseil d'administration un mois à l'avance.

XI. — La dissolution de la Société ne peut être prononcée qu'en assemblée générale, dans les mêmes formes que pour les modifications aux statuts, l'assemblée générale devant comprendre au moins le cinquième des membres inscrits. L'assemblée dispose des fonds de la Société.

XII. — Un règlement général intérieur est établi par les soins du Conseil pour arrêter les détails propres à assurer l'exécution des présents statuts

2^e RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

13 mars 1919.

Le Conseil s'est réuni le 13 mars 1919 au Musée pédagogique, sous la présidence de M. Bonnaric.

Le Conseil décide de constituer la commission du bulletin et la commission du travail. Des lettres de remerciements seront adressées aux quelques personnes qui se sont inscrites comme membres donateurs : MM. James H. Hyde (100 fr.), Micheliñ (200 fr.), Polacco (50 fr.), le directeur de la librairie Hachette (100 fr.), les directeurs du Bon Marché (200 fr.), les directeurs des magasins du Louvre (200 fr.), le directeur de la librairie Colin (100 fr.), le directeur de la librairie Vuibert (100 fr.), le directeur de la librairie Masson (100 fr.), le journal *l'Intransigeant* (400 fr.).

Le sujet d'études suivant est proposé : l'enseignement de l'histoire nationale aux degrés élémentaires. Une visite, dont la date sera fixée ultérieurement, sera organisée au jardin d'enfants du lycée Jules-Ferry. — Autre sujet d'études à l'ordre du jour : les expériences de démonstration dans l'enseignement des sciences.

BIBLIOGRAPHIE

Il sera rendu compte des ouvrages sur les sciences de l'éducation adressés à la Société française de pédagogie, en double exemplaire, au Siège social.

CONVOCATION

22 MAI 1919

Les sociétaires sont priés de vouloir bien assister, le ~~jeudi 1^{er} mai~~ **1919, à 2 heures et demie**, à la première réunion d'études, au Musée pédagogique. — Ordre du jour : L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE NATIONALE AUX DEGRÉS ÉLÉMENTAIRES.

COMMUNICATIONS

Nous prions instamment les sociétaires, particulièrement ceux qui ne pourraient venir à la réunion de jeudi 1^{er} mai, de vouloir

bien faire parvenir leurs communications sur le sujet proposé, celles-ci étant adressées « à M. le président de la Société française de pédagogie, Musée pédagogique, 41, rue Gay-Lussac, Paris ». Notre Bulletin ne pouvant actuellement comprendre le nombre de pages qui conviendrait, prière de vouloir bien résumer les observations en termes assez concis. Nous sollicitons le concours de toutes les personnes ayant adhéré à notre œuvre, pour aider à éclairer le sujet important mis à l'étude, et nous faisons pour cela appel à l'intérêt que leur inspirent les Sciences de l'éducation.

SUJETS A L'ÉTUDE

Par la même occasion nous demandons aux sociétaires de vouloir bien nous indiquer quels sujets ils désireraient voir mettre à l'étude prochainement : cette indication serait précieuse pour le Conseil d'administration pour déterminer la liste des études à entreprendre, soit l'une après l'autre, soit plusieurs simultanément.

PREMIERS ADHÉRENTS

Le Comité d'initiative a été heureux de pouvoir réunir à la première heure des personnes appartenant à tous les ordres de l'enseignement :

Des inspecteurs généraux : M^{lle} Brès, M^{me} Kergomard, MM. Bonnaric, Faivre Dupaigne, Gal, Horluc, Lamirand, Pagès, Pécaut, Quénioux ;

Des recteurs et professeurs de l'enseignement supérieur : M^{me} Dejean de la Bâtie, MM. Alengry, Gilbert Ballet (de l'Institut), Brunswieg, Bouglé, Jean Brunhes, Ferdinand Buisson, Corré, Coulet, Dumesnil, Espinas (de l'Institut), Hutinel (de l'Institut), Camille Jullian (de l'Institut), Georges Lefèvre, Edmond Perrier (de l'Institut), D^r Philippe, Piéron, Thamin, Tailliant, Abel Rey, Gabriel Séailles, D^r Toulouse ;

Des inspecteurs d'académie : MM. Auriac, Berteloot, Capra, Cazelles, Jacquart, Jasinski, Jules Lefebvre, Martin, Moulet, Parodi, Roques, Thalamas, Toureng ;

Des proviseurs et professeurs de l'enseignement secondaire : M^{mes} et M^{lles} Amieux, Caron, Dufour, Vidaud, MM. Boulet, Calvet, Cormontagne, Casabonne, Caustier, Chacornac, Flot, Gazel, Kergomard, Lesage, Mala-

pert, Maluskí, Maquet, Monbeig, Mus, Rodier, Roustan, Tanesse, Thomas, Weulersse ;

Des inspecteurs et inspectrices primaires, des directrices, directeurs et professeurs d'écoles normales : M^{mes} et M^{les} Billionnet, Billotey, Bonnefon, Buisson, Chauvin, Dollé, Echard, Eynard, Ginier, Grunfelder, Kieffer, Leloutre, Mercier, Mouffard, Odoul, Olamier, Perseil, Pringaud, Ranc, Sahuc, Six, Varlet, MM. André, Paul Bernard, Berthonneau, Bony, Borgey, Brouillard, Dolidon, Gras, Guébin, Hauduroy, Kergomard, Léaud, Le Hénaff, Lenoir, Magnin, Massé, Mathieu, Mathon, Mironneau, Philibert, Pié, Riffault, Racine, Raffault, Remion, Robert, Rogie, Roton, Sauvanet, Vigneras ;

Des directrices, directeurs et professeurs d'écoles techniques et d'écoles primaires supérieures : M^{mes} Janin, Pivot, MM. Dubuisson, Goy, Fougerat, Huguet, Martin, Rollet, Weingaertner ;

Des publicistes, présidents de sociétés, directeurs de cours libres, etc. : M^{me} et M^{les} Daniel-Lesueur, Sance, Troubat, MM. Bourrelrier, Léo Claretie, Frunck-Brentano, Hachet-Souplet, Herriot, James Hyde, Masson, Michelin, Polacco, Richier, Riotor, Thivet, Steeg ;

L'Union amicale de l'enseignement primaire des Alpes-Maritimes, l'Office de pédagogie pratique, l'Amicale des instituteurs de l'Aube, le Groupement pédagogique ;

Des directrices et directeurs, institutrices et instituteurs de l'enseignement primaire : M^{mes} et M^{les} Allègre, Arèche, Arsal, Aubry, Bardey, Bedel, Béguet, Bérenger, Bergevin, Boyer, Carcassonne, Caron, Cavé, Chassériaux, Chiganne, Combet, Coppens, Coquille, Crubillé, Damblemont, Deniniolle, Defaye, Dumangin, Faurel, Girard, Guérare, Graffin, Grenu, Hubault, Kuntz, Lalix, Lazarus, Lemesle, Léopold, Lesbros, Lévy, Lobel, Mac-Alistér, Masson, Mativet, Meyer, Milcamps, Moulir, Moury, Mouton, Narme, Nouca, Opportun, Panici, Picard, Pilboue, Porcheron, Raubert, Ravoire, Renner, Richaux, Riou, Sancerme, Sauvage, Schneitt, Schultz, Taravant, Templier, Toutée, Truchon, Vachez, Vichowitch, MM. Aldebert, Billot, Candelier, Casabonne, Cellier, Chaplot, Chellé, Clais, Colombet, Coret, Cueillery, Damblemont, Debeaupuis, Desvignes, Dumonceaux, Duveaux, Elissalde, Falguière, Gallé, Gouault, Hardret, Hog, Kerbrat, Ladeveze, Le Dô, Le Gall, Lhomme, Lesbros, Majon, Manon, Masson, Médan, Métier, Mougín, Moulin, Mulley, Périnaud, Pierre, Pion, Proby, Rachifard, Rougier, Rouquette, Vincent, Vuillaume, Yollant.

AVIS

Le nombre de ces Bulletins n° 1 est limité. Nous prions les personnes non encore inscrites qui, l'ayant **reçu**, désireraient nous envoyer leur adhésion, de nous avertir de n'avoir pas à l'envoyer une seconde fois. Les adhésions doivent parvenir, avec le montant de la cotisation, directement au Trésorier, M. Ladenèze, 8, avenue de la Motte-Piquet, Paris (7^e).

Le Bureau.



Le Gérant : Alfred MOULIN.

